

N° 1871 – MO 758

N° référence : 01.0302.0523

Dépôt : 31.03.2025

Traitement Bureau CDV : 07.04.2025

Développement/Urgence : NON/NON

Délai de réponse : 07.10.2025

Motion du Centre demandant l'installation d'une webcam à Moutier

Proposition

Le Conseil municipal est chargé de faire poser une webcam en ville de Moutier en collaboration avec Jura Tourisme ceci à des fins touristique et marketing.

Développement

Contrairement à plusieurs communes jurassiennes (Delémont, Porrentruy, Saignelégier, Saint-Ursanne, etc.) la ville de Moutier ne possède malheureusement pas un tel outil.

Une webcam orientable à 360° serait un atout indéniable pour notre ville. Les images sont renouvelées toutes les 10 à 15 minutes et sont donc utiles tant pour la météo que pour mettre en avant la beauté de l'écrin de verdure dont dispose notre cité.

Le coût d'une telle installation pose comprise, reviendrait à environ 15'000 francs plus un abonnement pour le stockage des données d'environ 300 francs par an.

Selon Jura Tourisme, une participation financière de Jura Trois Lacs et de la Loterie Romande serait envisageable.

Plusieurs emplacements pourraient être favorables à la pose d'une webcam de dernière génération, par exemple : la Tour Bechler, l'immeuble des Quatre-Vents au Chemin de Graiterie 2, ou encore un des mâts d'éclairage du stade Henri-Cobioni.

Les motionnaires restent évidemment ouverts à tout autre emplacement.

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 31 mars 2025

Signature (s) :

Le Centre, M. Philippe Stäger, 1^{er} signataire (7)

Mmes Maryline Tièche, Souade Wehbé et Caroline Branca

MM. Roland Piquerez, Bastien Eschmann et Christophe Nicoulin